

AMAP « Les paniers de Nizerel »

Contrat d'engagement du 1^{er} mai au 23 octobre 2018
TOURNUS

ADHERENT

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Tél (domicile) :
Travail / portable :
Courriel :

PRODUCTEUR Le Pain d'Antonin



Antonin Masi
5 route de Cortevaix, le Bois Dernier
71460 Cormatin
tél. 06 19 99 73 10



Avec la farine de Julien Taton (71260 Saint-Albain)
et du Moulin Gribory (03120 Chatelus)

SIRET : 490 674 603 00041

Le producteur s'engage à respecter les livraisons, à travailler selon les techniques de l'agriculture paysanne et biologique.

L'adhérent s'engage à venir retirer les produits commandés ou à les faire récupérer par une personne de son choix à l'heure de la distribution. Un pain oublié est un pain perdu.

CONDITIONS DE PAIEMENT

Montant à régler (calculé en bas à droite) :

.....

Choix du nombre d'échéances, 6 de préférence (un chèque par mois) : ...

Sommes acquittées :

Le chèque est encaissé le 10 de chaque mois

Montant, échéance 1 : €

Montant, échéance 2 : €

Montant, échéance 3 : €

Montant, échéance 4 : €

Montant, échéance 5 : €

Montant, échéance 6 : €

Règlement à l'ordre d'Antonin Masi

Réalisé en deux exemplaires à
le / /2018

Signature de l'adhérent :

Signature du producteur :

BON DE COMMANDE PAIN - TOURNUS

Dans les cases, indiquer le nombre de pains souhaités.

Date	Campagne			Pavot			Graines			Petit épeautre
	500 g	800 g	1 kg	500 g	800 g	1 kg	500 g	800 g	1 kg	800 g
prix €	2,60	3,90	4,60	3,30	5,00	6,00	3,00	4,50	5,40	5,70
prix €/kilo	5,20	4,875	4,60	6,60	6,25	6,00	6,00	5,625	5,40	7,125
1 ^{er} mai										
8 mai	Absence									
15 mai										
22 mai										
29 mai										
5 juin										
12 juin										
19 juin										
26 juin										
3 juillet										
10 juillet										
17 juillet										
24 juillet										
31 juillet										
7 août										
14 août										
21 août										
28 août										
4 sept.										
11 sept.										
18 sept.										
25 sept.										
2 octobre										
9 octobre										
16 octobre	Semaine d'absence non planifiée									
23 octobre	Semaine d'absence non planifiée									
Total pains										
Sous-total €										
Montant total à régler										 €

En raison des congés du producteur (semaine non planifiée), ne pas remplir les 2 dernières lignes du bon de commande.